

NOM / PRENOM du CLIENT :

ADRESSE du CLIENT :

TAILLE / POIDS du CLIENT :

TAILLE de COMBINAISON mise à Disposition Souhaitée :

Entre la société T. BELLAGERA, exploitant de la marque EUROPIUM ci après mentionné sous « EUROPIUM » et le « CLIENT » dont le NOM, PRENOM figurent ci dessus, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet

EUROPIUM met à disposition en location au CLIENT, qui accepte, une combinaison EUROPIUM modèle HNO3.

La valeur neuve de la combinaison HNO3 est de **179 €**

Article 2 – Etat du Bien (L'état du bien sera complété ci-dessous à la remise du bien au Client. Si aucune mention est indiquée, le bien est considéré comme neuf)

Article 3. Durée du contrat – Entrée en vigueur du contrat

Le présent contrat de location est conclu pour une durée de 30 jours calendaires maximum.

Cette période commence l'entrée en vigueur du présent contrat et prend fin 30 jours calendaires plus tard. En cas de retour tardif par le Client, les conditions et pénalités de l'Article 4 s'appliquent dès le premier jour de retard.

Le présent contrat entre en vigueur lorsque les 4 (quatre) conditions suivantes sont remplies :

- 1. signature du contrat par les deux parties
- 2. règlement de la location sur le site www.europium.fr par PAYPAL.
- 3. remise d'un chèque de caution par le Client à l'ordre de « EUROPIUM – T. BELLAGERA SARL » par courrier à l'adresse ci-dessous
- 4. présentation de la combinaison livrée par COLISSIMO à l'adresse du Client (Date de la première présentation de La Poste faisant foi) ou en main propre contre décharge

La date d'Entrée en Vigueur du présent contrat est la date de présentation du produit par La Poste au CLIENT.

Le contrat s'achève au retour du Bien loué par le CLIENT à l'adresse d'EUROPIUM disponible sur son site www.europium.fr (EUROPIUM – 5 AVENUE BARBARA – 44570 TRIGNAC) cachet de La Poste faisant foi.

Article 4. Prix de location

Au titre de la location du Bien, le CLIENT paye à EUROPIUM la somme de **30 € TTC** (trente euro). Cette somme devra être réglée en intégralité et en une seule fois.

Une participation aux frais de Port est également demandée et s'élève à 10€ TTC. Les frais de retour sont à la charge du CLIENT et doivent être effectué par La Poste en COLISSIMO SUIVI.

En cas de retard sur la restitution du bien loué, une pénalité de **10€ par jour** sera appliquée et ce dès le premier jour de retard. Le montant correspondant sera automatiquement déduit de la caution.

Article 5. Caution

Le Client remet à EUROPIUM une caution de **130 €** (cent trente euro) par chèque à l'ordre de « EUROPIUM – T.BELLAGERA SARL »

CONTRAT LOCATION EUROPIUM 2016 ed01rev00

Cette caution est à fournir à EUROPIUM lors de la réservation du Bien et au plus tard au début du contrat. Cette caution sera restituée intégralement dès la remise du Bien à EUROPIUM dans le délai prévu déduction faite si besoin de l'application de l'article 6 relatif à d'éventuels dommages ou de retard conformément à l'article 4.

Article 6. Entretien, dégâts et vol

1. Le Client utilisera le Bien avec soin, le rincera à l'eau claire avant sa restitution à EUROPIUM.
2. Le Client sera tenu des dégâts qu'il occasionnerait au Bien loué. Sa responsabilité ne peut excéder la valeur neuve du Bien telle que définie dans l'article 1.
3. Dans le cas où le Client ne restituerait pas le Bien loué, celui-ci sera tenu de payer à EUROPIUM la valeur neuve du Bien telle que définie contractuellement à l'article 1.
4. Dans le cas où le Client restituerait le Bien en mauvais état nécessitant un nettoyage spécifique ou une réparation, le Client sera tenu de payer les frais selon le tableau suivant à la seule appréciation d'EUROPIUM :

Nettoyage spécifique (boue, sable incrusté, tâches ...)	15 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure superficielle (<1cm) - panneau 4-5mm	20 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure importante (entre 1 et 3cm) - panneau 4-5mm	40 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure superficielle (<1cm) - panneau 1,5 à 2,5mm	30 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure importante (entre 1 et 3cm) - panneau 1,5 à 2,5mm	50 €
Réparation pour coup d'ongle, trou ou déchirure très importante sur une grande partie du panneau (>3cm)	Montant de la caution

Article 7. Responsabilité

Le Client déclare et est réputé disposer de toutes les informations et aptitudes nécessaires à l'utilisation adéquate du Bien loué, il appartient à celui-ci de compléter si nécessaire son information.

Le Client est le seul gardien de la chose durant le contrat de location, il s'engage à ce titre à exercer un contrôle effectif et exclusif sur le Bien.

Le Client reconnaît expressément être le gardien de la chose louée durant l'intégralité du contrat et, le cas échéant, au-delà, jusqu'à la restitution effective du Bien.

EUROPIUM n'assume par conséquent aucune responsabilité du fait de la chose louée, notamment du fait de son utilisation inadéquate, imprudente ou illégale.

EUROPIUM s'engage à fournir une combinaison telle que décrite en référence ci-dessus.

Article 8. Annulation

En cas d'annulation d'une épreuve, et ce, quelle qu'en soit la raison (annulation de la partie natation suite à des conditions météorologiques exceptionnelles par exemple, ...), EUROPIUM ne pourra être tenu responsable et l'intégralité du coût de la location sera dû.

Article 8. Tribunaux compétents

En cas de litige, les tribunaux de Saint Nazaire (44) sont seuls compétents.

Fait à _____, le _____

Le Client

pour EUROPIUM

G.GALLET